



**HAL**  
open science

## Guerre et charité: l'action de Vincent de Paul en Lorraine (1637-1649)

Fabienne Henryot

► **To cite this version:**

Fabienne Henryot. Guerre et charité: l'action de Vincent de Paul en Lorraine (1637-1649). Religion et piété au défi de la guerre de Trente ans., Sep 2013, LYON, France. halshs-01224591

**HAL Id: halshs-01224591**

**<https://shs.hal.science/halshs-01224591>**

Submitted on 4 Nov 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Guerre et charité : l'action de Vincent de Paul en Lorraine (1639-1647)

Publié dans : B. Forclaz et Ph. Martin (dir.), *Religion et piété au défi de la guerre de Trente Ans*, actes du colloque de Lyon (27 septembre 2013) et Neuchâtel (17-18 janvier 2014), Rennes, PUR, 2015, p. 141-156.

Fabienne Henryot  
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne  
LARHRA – UMR 5190 – Équipe RESEA

En 1748, le lazariste Pierre Collet (1693-1770) publie une *Vie* de Vincent de Paul, fondateur de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité<sup>1</sup>. Il prend la suite de Louis Abelly, évêque de Rodez qui, en 1664, avait donné une première vie de Monsieur Vincent avec l'aide de François Fournier, prêtre de la Mission<sup>2</sup>, puis de Gilbert Noiret<sup>3</sup>, également lazariste, qui avait donné au public une autre biographie du « grand saint du Grand Siècle » au lendemain de sa béatification le 13 août 1729. La canonisation, le 16 juin 1737, ne semble pas avoir provoqué une ample production éditoriale comme on le constate, au même moment, pour Pierre Fourier par exemple<sup>4</sup>. Il faut attendre près de dix ans après cet événement pour que l'ouvrage de Pierre Collet voie le jour.

Or, ce livre tranche avec les précédentes *Vies* par le choix d'une publication à Nancy, alors capitale des duchés de Lorraine où règne Stanislas, ancien roi de Pologne. C'est Antoine Leseure, imprimeur ordinaire de Stanislas, installé dans la Ville Neuve depuis 1743 près de la paroisse Saint-Sébastien à l'enseigne de saint Jean l'Évangéliste, qui se charge du travail. La popularité de Vincent de Paul à Paris, où son corps entier était donné à vénérer, et la réputation de Pierre Collet comme théologien missionné par l'Assemblée du Clergé pour achever la théologie de Tournély auraient vraisemblablement dû faire préférer à l'auteur les éditeurs parisiens. Pourtant, le choix de Nancy n'est pas si mauvais. D'abord, les presses de Lorraine, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'illustrent par leur dynamisme et constituent une alternative intéressante aux auteurs français, puisque le régime de censure et de privilège du Royaume n'y est pas encore en vigueur<sup>5</sup>. Ensuite, et surtout, un éloge de Vincent de Paul a tout pour être favorablement entendu du public lorrain. Un siècle plus tôt, en effet, l'illustre curé mettait fin à dix années d'une courageuse entreprise charitable auprès de la population lorraine confrontée à l'horreur. La dédicace à Stanislas le rappelle :

« Pour ce qui est de la Lorraine, j'ose avancer, Sire, qu'il n'y a chez elle ni Ville, ni Village où sa mémoire ne doive vivre éternellement. Ce fut lui qui dans ces jours où le Ciel irrité épuisait les vases de sa fureur, adoucit par de longs et prodigieux efforts le sort rigoureux de ses

<sup>1</sup> P. COLLET, *La vie de St Vincent de Paul, instituteur de la Congrégation de la Mission, & des filles de la Charité*, Nancy, 1748, 2 vol.

<sup>2</sup> L. ABELLY, *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, Paris, 1664. Abelly avait bien connu Vincent de Paul. Cette biographie avait suscité un vif débat entre jansénistes et antijansénistes : voir E. SUIRE, « L'hagiographie jansénistes : théories et réalités », *Histoire, économie et société*, 19-2 (2000), p. 185-200.

<sup>3</sup> G. NOIRET, *Abrégé de la vie et des vertus du bienheureux Vincent de Paul, instituteur de la congrégation de la Mission et des Filles de la Charité*, Paris, 1729.

<sup>4</sup> F. HENRYOT, « Décrire et représenter Pierre Fourier (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Annales de l'Est*, 59-2 (2009), p. 171-209.

<sup>5</sup> S. DEHOVE, « Les imprimeurs nancéiens du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de l'Est*, 52-1, 2002, p. 85-106.

habitans. Il consola ses prêtres gémissans. Il rassembla ses Vierges éparses. Il arracha du sein de la mort un tas de malheureux qui déjà rendoient les derniers soupirs. Il désarma ces mères faméliques, qui alloient retracer les horreurs du dernier siège de Jérusalem. Il reçut avec la plus respectueuse distinction une Noblesse précieuse, à qui il ne restoit de sa fortune passée, qu'un sentiment plus vif de ses malheurs. Enfin il rendit, et il rendit dans les plus fâcheuses conjonctures, tant de bons offices aux deux duchés, que pour obtenir sa béatification, un de vos plus sages prédécesseurs [Léopold] crut qu'il lui suffisoit d'en rappeler la mémoire au premier des Pasteurs<sup>6</sup> ».

Le tableau n'est pas exagéré : à partir de 1631, suite à la politique hasardeuse de son duc Charles IV, la Lorraine plonge dans la guerre de Trente Ans<sup>7</sup>. C'est le début de plusieurs décennies de souffrances : la dépopulation est spectaculaire, deux-tiers des habitants en certains lieux<sup>8</sup>, sous l'effet conjugué de la famine, des épidémies, des saccages et des pillages opérés par les troupes suédoises, impériales et françaises. Des villages entiers sont détruits. Le cannibalisme, qui marquera fortement les esprits, y a cours, les compagnons de Vincent de Paul eux-mêmes en témoignent<sup>9</sup>. La disparition des structures d'assistance, encore balbutiantes à la veille du conflit, n'est pas pour soulager les Lorrains. La part la plus vaillante du clergé régulier local prend diverses initiatives charitables<sup>10</sup>, auprès des malades notamment, mais de manière locale et peu coordonnée. Il n'existe pas, alors, de théorie juridique ou politique sur la nécessité de secourir les populations civiles victimes des conflits armés ; tout au plus les premiers théoriciens du droit international, tel Grotius, réclament-t-ils que les populations civiles ne soient pas prises à partie durant les conflits. C'est évidemment un vœu pieu, et rien n'est prévu pour l'assistance de ces populations situées sur les champs de bataille ou à proximité.

Dans ces circonstances, l'action de Vincent de Paul dans les Duchés et les Trois-Evêchés<sup>11</sup> présente un caractère à la fois paradoxal et novateur, puisqu'il vient porter secours aux populations d'un pays ennemi, avec lequel son roi est en guerre. On se propose ici de clarifier les arguments avancés par Vincent de Paul pour défendre son projet d'assistance aux Lorrains auprès des Français ; d'en saisir l'efficacité en mesurant les aumônes recueillies par la Congrégation de la Mission ; enfin, de décrire l'investissement de ces aumônes auprès des populations lorraines.

## Argumenter en faveur du secours aux Lorrains

Au moment où Vincent de Paul envoie ses missionnaires auprès des Lorrains, le contexte est très favorable à l'aumône. La « spiritualité active » propre au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle comporte une dimension caritative plus prononcée que la spiritualité

---

<sup>6</sup> Lettre à Clément XI du 28 août 1706.

<sup>7</sup> Ph. MARTIN, *Une guerre de Trente ans en Lorraine, 1631-1661*, Metz, 2002.

<sup>8</sup> M.-J. LAPERCHE, *La population du Duché de Lorraine de 1580 à 1720*, Nancy, 1985.

<sup>9</sup> S. GIMBERT, « Le cannibalisme lorrain au XVII<sup>e</sup> siècle », *Annales de l'Est*, 54-1 (2004) p. 171-188 ; P. COLLET, *op. cit.*, p. 300.

<sup>10</sup> Voir par exemple dans les annales des ordres religieux au chapitre de l'apostolat en Lorraine : pour les capucins, Maurice de Toulon, *Préservatifs et remèdes contre la peste, ou le capucin charitable...*, Paris, 1668, p. 395-396 ; pour les carmes déchaux, Louis de Sainte Thérèse, *Annales des carmes déchaussez de France*, Paris, 1665, p. 293-296.

<sup>11</sup> Cette action a déjà à décrite à plusieurs reprises : J.-F. DEBLAYE, *La charité de Saint Vincent de Paul en Lorraine, 1638-1647*, Nancy, 1886 ; J. GIRARD, « Saint Vincent de Paul, son œuvre et son influence en Lorraine », *Annales de la Mission*, 1951 (116), 1952 (117), 1953 (118) ; P. COSTE, *Le grand saint du grand siècle. Monsieur Vincent*, Paris, 1932, t. 2, p. 581-617.

intériorisée du tout début du siècle<sup>12</sup>. Une certaine théologie de la compassion s'épanouit, fondée sur la communion des saints, c'est-à-dire l'union des croyants indépendamment de ce qui est donné par les uns et reçus par les autres, morts ou vivants. La place des œuvres dans le salut et la rédemption est rehaussée. Les vies édifiantes publiées au milieu du siècle en témoignent, telle celle de Denis de Cordes écrite par Antoine Godeau<sup>13</sup>. Ce magistrat du Châtelet, mort en 1642, s'est fait connaître auprès des Parisiens pour son dévouement aux pauvres gens. L'auteur souligne aussi son amitié avec Vincent de Paul, qu'il aide à mettre en place la Congrégation de la Mission, et qu'« il assista de son crédit, de ses conseils & de sa bourse en ses commencemens ». Outre les manuels de piété, qui préconisent une attention renouvelée aux nécessiteux<sup>14</sup>, divers ouvrages théorisent le principe de l'aumône, en particulier dans ces milieux parisiens où Vincent est bien introduit. En 1651, Antoine Lemaître publie *L'aumosne chrestienne*, ouvrage dans lequel il défend l'idée d'une obligation pour les mieux nantis d'assister les pauvres et de distribuer ses richesses matérielles pour secourir les affamés. L'auteur écrit alors que Paris est en proie à la famine, et que les provinces du nord et de l'est connaissent la guerre, les pillages et la destruction des récoltes et des réserves frumentaires. À grand renfort de citations néotestamentaires et patristiques, il montre comment l'aumône est la voie royale de l'expiation des péchés et la forme suprême d'obéissance à Dieu puisqu'il y a d'abord beaucoup de répugnances sociales à surmonter pour aller au contact du plus grand dénuement. La prédication s'en mêle aussi et c'est Antoine Godeau, encore, qui mobilise les Parisiens lors d'un sermon prononcé le 1<sup>er</sup> dimanche de Carême 1651 à l'Oratoire de Paris<sup>15</sup>, les exhortant à ouvrir leurs bourses pour les pauvres de Picardie et de Champagne. Il fait valoir que le miséreux est la figure du Christ et que ne pas le secourir, c'est se mettre en état de péché mortel. Il donne une description véhémement des calamités qui se sont abattues sur les provinces du Nord et de l'Est pour inciter les gens de cour et les aristocrates à financer les missions : « Il n'y a pas un Lazare à vos portes, chers Parisiens, il y en a cent mille pleins d'ulcères, mourans de faim, tremblans de froid, perissans de maladies... ». Ce genre de sermon nourrit la conscience d'un état de crise. Antoine Godeau ajoute en effet : « les péchés de la France sont les véritables causes de la guerre<sup>16</sup>. » Certes, Antoine Godeau écrit au moment de la Fronde et il fait allusion au conflit civil plutôt qu'aux guerres avec les pays voisins. Dix ans plus tôt, au moment où la Lorraine sombre dans la guerre, les arguments utilisés pour mobiliser l'opinion en faveur de cette province devaient être un peu différents.

Car malheureusement, les sources sont muettes, ou plutôt inexistantes, sur le discours de Vincent de Paul auprès de Richelieu, de Louis XIII, d'Anne d'Autriche et de toute la société mais on peut formuler au moins trois hypothèses sur les arguments avancés par le saint curé pour décider le roi à agir en faveur de la population lorraine.

En premier lieu, le pouvoir royal a tout à gagner à envoyer dans les Évêchés, dont la possession n'est pas encore établie par le droit international<sup>17</sup>, et dans les Duchés, des prêtres français pour mieux asseoir l'image du pouvoir royal dans ces territoires.

---

<sup>12</sup> Evolution soulignée par J. DEPAW, *Spiritualité et pauvreté à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1999.

<sup>13</sup> A. GODEAU, *L'idée du bon magistrat en la vie & la mort de Mr de Cordes, conseiller au Chastelet de Paris*, Paris, 1644.

<sup>14</sup> Ph. MARTIN., *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, 2003, p. 361-368.

<sup>15</sup> A. GODEAU, *Exhortation aux Parisiens sur le secours des pauvres des provinces de Picardie et de Champagne, où il est prouvé par des passages formels de l'Escriture sainte, par les autoritez des Saints Pères Grecs, & Latins, & par des raisons invincibles que l'Aumosne en ce temps, est de précepte et non pas de conseil*, Paris, 1652.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>17</sup> Les villes de Metz, Verdun et Toul ont été conquises en 1552 lors de la « chevauchée d'Austrasie » par Henri II. Elles sont devenues de fait françaises à cette date, mais cela ne sera entériné par le droit qu'en 1648 à Westphalie.

Richelieu avait fait de l'occupation de la Lorraine une affaire personnelle<sup>18</sup>. Il était fortement possessionné aux alentours de Metz, notamment par le biais d'abbayes tenues en commende (Saint-Arnould de Metz par exemple) et avait su développer un réseau de clients dans les villes évêchoises, en plaçant ses fidèles et leurs propres fidèles aux postes-clefs de l'administration urbaine et provinciale<sup>19</sup>. Dès la création du Parlement de Metz en 1633, par exemple, il y a placé ses « créatures »<sup>20</sup>. À la même date, l'entrée des troupes françaises en Lorraine sonne le début de l'occupation militaire. L'envoi de Prêtres de la Mission quelques années plus tard est, d'une certaine manière, une façon de s'installer dans la province non plus en conquérant, mais en sauveur. L'examen de la manière dont les missionnaires progressent, géographiquement et diplomatiquement, dans le territoire lorrain montre bien que Vincent de Paul utilise différents appuis pour que son action charitable présente toutes les garanties politiques souhaitables. Les villes évêchoises, donc françaises, sont les premières à être secourues. C'est d'abord à Toul que les prêtres de la Mission commencent à œuvrer en décembre 1638. La Congrégation, appelée dans la ville épiscopale par Mgr de Gournay (évêque français, donc), a négocié dès 1635 une maison en Lorraine : l'ancien hôpital du Saint-Esprit a été donné à l'ordre puis uni définitivement à la Mission en 1657<sup>21</sup>. La maison est rattachée à la province de Champagne, donc à la France. Les prêtres de Toul constituent, à partir de cette date, le pivot du réseau de l'ordre en Lorraine : des informateurs y stationnent, la maison est une étape obligée pour les missionnaires qui arrivent de France, on y stocke des ressources financières et on y contrôle l'investissement des aumônes. C'est à Toul qu'est installé Jean Dehorgny, prêtre de la Mission et inspecteur des différents établissements de missionnaires. Il expédie à Vincent de Paul le bilan comptable et moral des agissements des missionnaires dans les villes évêchoises et ducales. C'est lui aussi qui répercute auprès des missionnaires les instructions de Vincent de Paul. De la sorte, les missionnaires deviennent des relais des pouvoirs français.

C'est ensuite à Verdun et à Metz, au printemps 1639, que la compagnie s'installe. À cette étape de leur entreprise charitable, ils sont encore en France. Ensuite seulement, les prêtres sont envoyés à Nancy et à Bar-le-Duc, sans doute à l'automne 1639. Ces deux villes sont alors sous la tutelle d'un gouverneur français. Enfin, Saint-Mihiel dans le Barrois non mouvant en janvier 1640 et Pont-à-Mousson au mois de mai, reçoivent les missionnaires. Le cas de Saint-Mihiel est tout à fait particulier, car la ville, d'où le gouverneur français avait deux fois été délogé au cours de l'année 1635, avait été reconquise par les armées françaises à la tête desquelles se trouvait Louis XIII en personne. Le roi avait été blessé au cours d'un attentat et après la prise de la ville, la répression avait été terrible et les charges militaires et financières pesant sur la population, extrêmement lourdes. Au cours des années suivantes, les prêtres agissent à Vézelize, en Lorraine centrale, à Neufchâteau dans les Vosges et à Charmes dans la vallée de la Moselle. C'est donc depuis les possessions françaises que la Congrégation s'introduit dans les duchés.

En chaque lieu, en outre, Vincent de Paul demande aux missionnaires de ne rien faire sans avoir averti l'intendant ou le gouverneur, puis les autorités urbaines, et demandé les autorisations nécessaires. Le principal interlocuteur des Prêtres de la Mission est le marquis de Villarceaux, intendant des Trois-Évêchés. Celle de l'évêque est

---

<sup>18</sup> M.-C. VIGNAL-SOULEYREAU, *Richelieu et la Lorraine*, Paris, 2004.

<sup>19</sup> M. GANTELET, *L'absolutisme au miroir de la guerre. Le roi et Metz (1552-1661)*, Rennes, 2012, p. 111-117.

<sup>20</sup> E. MICHEL, *Biographie du Parlement de Metz*, Metz, 1855.

<sup>21</sup> Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle : G125.

également requise – or, l'évêque est français<sup>22</sup>. L'action est donc concertée entre les missionnaires et les pouvoirs français. Vincent de Paul écrit ainsi le 10 juillet 1640 à Jean Dehorgny :

« J'espère que vous avez cet ordre signé [de M. de Villarceaux] et que vous le suivrez exactement. [...] et pour les autres villes où il y a des personnes de la Compagnie, vous leur inculquerez cela, qu'ils suivent entièrement l'ordre que leur a donné mondit Sieur de Villarceaux<sup>23</sup>. »

Lorsque des missionnaires quittent leur charge, avant de revenir à Paris ils doivent « prendre congé de M. le gouverneur et lieutenant général de Lorraine » : en fin de compte, tout se passe sous le regard des autorités françaises. C'est probablement cette habile politique qui a permis à Vincent de Paul d'escamoter des discours les notions de frontière et de guerre : les Lorrains ne sont pas un peuple ennemi puisqu'ils sont sous domination française ; il ne s'agit donc finalement pas d'ingérence, mais d'une progression souterraine de l'occupation.

En second lieu, la mission nourrit la mission. Vincent de Paul sait faire une publicité efficace de l'action de ses missionnaires en Lorraine pour renouveler les aumônes et les faire durer. L'écrit est mobilisé en ce sens. Des relations des missions circulent, d'abord manuscrites puis publiées, les témoins du temps parlent de « trois à quatre mille exemplaires », et prennent la forme d'une publication périodique qui deviendra mensuelle au plus fort de l'action vincentienne, dans les années 1650-1660 quand les missionnaires sont envoyés en Champagne, en Picardie et en Île-de-France. Concernant la Lorraine, la circulation de récits manuscrits est attestée. Le héros de la Lorraine est le frère Matthieu Regnard (1592-1669), coadjuteur de Vincent de Paul qui effectue cinquante-trois voyages entre Paris et les Évêchés entre 1639 et 1649, avec 1600000 livres tournois au total. La circulation d'un homme chargé d'argent étant extrêmement dangereuse, et le frère Matthieu, connu pour son audace, sa prudence et son inventivité pour échapper aux pillards (déguisements, noms d'emprunts), le caractère aventureux de ses déplacements séduit le public. Une relation manuscrite est mise en circulation<sup>24</sup>, tandis que la reine Anne d'Autriche demande régulièrement au frère Matthieu de venir lui raconter ses exploits. Cette utilisation du récit de mission aux fins de justifier une action et d'en faire la publicité, afin de se conforter les soutiens des pouvoirs et du public, est ni plus, ni moins le procédé déjà mis en place par la compagnie de Jésus pour ses missions du lointain et dont on sait que la réception a suscité vocations missionnaires, soutiens financiers et appuis politiques<sup>25</sup>. Dans ces feuilles, l'hyperdramatisation de la souffrance d'autrui est pour beaucoup dans l'émergence d'une pitié collective à l'égard des Lorrains. Louis Abelly, biographe de Monsieur Vincent, cite plusieurs cas de lecteurs des lettres des missionnaires, pris de compassion au récit des misères des Lorrains<sup>26</sup>. Ces relations de mission ont l'avantage de décrire à la fois des situations isolées, telle celle de cette femme anonyme qui n'a trouvé qu'une

---

<sup>22</sup> Ces contacts diplomatiques avant toute action concrète sont requis dans le règlement à l'usage des missionnaires de Lorraine établi par Vincent de Paul en 1639, conservé ensuite dans les archives de la Mission de Toul (d'après P. COLLET, *op. cit.*, p. 290) mais aujourd'hui perdu.

<sup>23</sup> P. COSTE (éd.), *Saint Vincent de Paul. Correspondance, Entretiens, Documents*, Paris, 1920-1925, 14 vol. Ici vol. 2, lettre 60.

<sup>24</sup> Introuvable aujourd'hui ; J. GIRARD, *op. cit.*, 1951 (116), semble y avoir eu accès car il rapporte nombre d'anecdotes savoureuses concernant les péripéties des voyages du frère Matthieu.

<sup>25</sup> Sur les procédés jésuites en la matière, voir A. PASCHOUD, « Aborder les *Relations jésuites* de la Nouvelle-France (1632-1672). Enjeux et perspectives », *Arborescences. Revue d'études françaises*, 2012, n° 2 ; voir les différentes études de cas sur la réception des *Relations jésuites* dans G POIRIER, M.-C. GOMEZ-GERAUD, F. PARE (dir.), *De l'Orient à la Huronie. Du récit de pèlerinage au texte missionnaire*, Montréal, 2011.

<sup>26</sup> L. ABELLY, *op. cit.*, chap. XI, sect. 1.

coulevre à écorcher et faire cuire sur des braises pour ses enfants<sup>27</sup>, ou celle de ce pauvre homme qui s'est aventuré dans la campagne pour chercher un peu de nourriture et a été dévoré par un loup<sup>28</sup> ; mais aussi, une misère de masse qui est la somme de tous les malheurs particuliers. Les Lorrains y sont singularisés comme peuple, et non pas comme individus. Par ces récits, ils font l'objet d'une représentation unifiée de la misère d'autant plus efficace qu'elle respecte la distance entre le « spectateur », en réalité lecteur, et les miséreux. Cette distance est la condition essentielle de l'émergence de la pitié<sup>29</sup>.

En troisième lieu, il est possible que le discours lazarisiste sur la misère lorraine se soit appuyé sur l'idée d'une communauté confessionnelle. En effet, il s'agit de secourir des catholiques, dont le pays est ravagé par les armées françaises, certes, mais aussi par les luthériens impériaux et suédois : ce sont des frères dans la foi. Ce genre de construction d'un rapprochement de tradition ou de sensibilité est une des caractéristiques fortes des discours humanitaires<sup>30</sup>.

L'écho de ces arguments spirituels, politiques et publicitaires reste à mesurer, à l'aune des moyens recueillis par la Congrégation de la Mission pour secourir la Lorraine.

## L'efficacité d'un discours

La mission a un coût important, et comme elle ne doit pas être éphémère pour être efficace, ce coût est susceptible de s'étendre dans le temps. À la Congrégation de la Mission, il revient de chiffrer les besoins et de se procurer les sommes nécessaires en gardant actifs les élans charitables.

Pour ce faire, l'ordre prend d'abord sur ses propres finances. Cette part est probablement anecdotique dans l'ensemble du budget alloué à la Lorraine, mais elle a frappé les esprits, le fait a dû être rapporté dans les relations de missions, et fait partie de l'argument hagiographique dans toutes les vies de Vincent de Paul<sup>31</sup>. En 1636, au moment du siège de Corbie, les prêtres avaient déjà renoncé à une entrée au repas de midi dans les maisons de la Mission ; à partir de 1639, en signe de solidarité avec les Lorrains, il leur est demandé désormais de se contenter de pain noir. L'économie réalisée doit aller dans les caisses des missions en Lorraine.

Ensuite, Louis XIII donne des sommes importantes (45000 lt à plusieurs reprises à partir de 1640, et encore en 1643, sur son lit de mort<sup>32</sup>), sous la surveillance de l'intendant de justice. Ces sommes sont destinées exclusivement aux religieux lorrains, dont les monastères sont dévastés et dont les membres n'ont plus de quoi se vêtir. Il est vraisemblable que l'argument politique a ici porté. En effet, le clergé régulier constitue un appui important dans le processus d'occupation des duchés ; s'assurer la fidélité des

---

<sup>27</sup> P. COSTE, *op. cit.*, vol. 2, lettre 454, Jean Dehorgny à Vincent de Paul, juin ou juillet 1640.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 292.

<sup>29</sup> L. BOLTANSKI, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, 1993, p. 28, parle du « traitement paradoxal de la distance » à ce propos : la pitié s'insère entre la prise de connaissance du malheur d'autrui et le geste qui sauve. Mes remerciements vont à Olivier Christin pour m'avoir suggéré cette lecture.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>31</sup> Par exemple, P. COLLET, *op. cit.*, p. 288-289.

<sup>32</sup> J. DINET, *Idée d'une belle mort ou d'une mort chrétienne dans le récit de la fin heureuse de Louis XIII*, Paris, 1656, p. 42.

religieux, connus pour favorables à Charles IV et à toute la famille ducale, c'est faire basculer l'opinion vers la France. Les réguliers ont été parmi les plus réticents à prêter serment en 1634<sup>33</sup> ; plusieurs d'entre eux, en particuliers les franciscains nancéiens, se mobilisent contre le pouvoir français. Il reviendra à Louis XIV de remplacer dans nombre de couvents les religieux lorrains par des français, et de créer de nouveaux établissements peuplés de ressortissants du Royaume pour maintenir un ordre religieux et politique avantageux à la France<sup>34</sup>. Les reçus délivrés par les différentes communautés ayant profité des libéralités royales, plus de cinquante<sup>35</sup>, attestent qu'en contrepartie de l'aumône, les religieux (surtout des religieuses), s'engagent à prier pour la santé du roi et ses victoires militaires. En 1642, les cordeliers de Vic-sur-Seille reçoivent même une aumône déguisée de la part de Richelieu : 700 lt pour dire des messes pour la santé déclinante du cardinal. La rédaction de ces reçus, qui n'est pas stéréotypée<sup>36</sup>, constitue aussi pour les bénéficiaires des aumônes le moment d'une prise de conscience de la dette, donc de l'existence d'un bienfaiteur. L'aumône a donc un tout autre enjeu que le simple secours de communautés en faillite.

En même temps que le roi, c'est Anne d'Autriche qui donne à plusieurs reprises des sommes conséquentes. Elle envoie en 1643 aux missionnaires de Lorraine les tentures et le lit de deuil de Louis XIII pour qu'ils en tirent de l'argent ; en 1644 elle offre des subsides pour l'aide à la noblesse lorraine réfugiée à Paris<sup>37</sup>.

Les réseaux dévots de la Congrégation de la Mission sont également mobilisés, par le biais des Dames de la Charité, sorte de confrérie de femmes aisées et soucieuses de mettre une partie de leurs biens au service du salut corporel et spirituel des populations démunies. Ces femmes s'assemblent de manière officielle, mais sans vœux ni statut juridique, sous la présidence d'un curé de paroisse ou de Vincent de Paul lui-même<sup>38</sup>. On trouve parmi elles, à Paris, Mme de Gondi, la Présidente Goussault, veuve du Président de la Cour des Comptes ; Mademoiselle de Fay ; la princesse de Condé, Louise de Gonzague ; Madame de Miramion, Madame de Polailon ; Madame de Lamoignon, épouse du premier Président du parlement de Paris<sup>39</sup>... La duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu<sup>40</sup>, est incontestablement la plus active et la plus généreuse. Le financement des missions en Lorraine semble globalement une affaire féminine, comme c'est souvent le cas au XVII<sup>e</sup> siècle, où les veuves et autres femmes dévotes prennent en main l'assistance

---

<sup>33</sup> A. MOTTA, « Les Lorrains s'inclinent devant la France : le serment de 1634 », *Annales de l'Est*, 62-1 (2012), p. 181-200.

<sup>34</sup> Voir dans le cas des capucins, F. HENRYOT, « La province des capucins de Lorraine et Champagne au XVII<sup>e</sup> siècle, de la formation à l'éclatement », M. BUR, F. ROTH (dir.), *Lorraine et Champagne, mille ans d'histoire*, Nancy, 2009, p. 317-336.

<sup>35</sup> On trouve actuellement ces reçus dans les Archives de la Mission (Paris), dossier 4A.

<sup>36</sup> Par exemple : « Je soussignée humble mère abbesse du pauvre monastère de l'Ave Maria de Metz, confesse avoir reçu trois cents livres du Roi, qui nous ont été délivrées par frère Mathieu, des prêtres de la Mission de Saint-Lazare à Paris, de l'aumône du Roi, à cette fin de prier Dieu pour Sa Majesté ; nous n'y manquerons pas. En certification de ce que dessus, nous signons cette présente, ce 8<sup>e</sup> mars 1647 » (cité par J. GIRARD, *op. cit.*, 1951, p. 338) ; la prieure de Sainte-Marie-Madeleine de Metz écrit quant à elle avoir « reçu l'aumône que Sa Majesté nous donne charitablement, qui est la somme de deux cents septante livres de Roi et de quinze aunes de Paris de serge fine de Londres [...] afin que nous priions Dieu pour elle, pour la Reine, pour tous les États et pour la prospérité de ses armes, ce que nous sommes très obligées de faire et ferons par la grâce de Notre Seigneur » (*Ibid.*, p. 337).

<sup>37</sup> Vol. 2, lettre 727.

<sup>38</sup> A. FORRESTAL, « Vincent de Paul : Formation and Leadership amongst Catholic Devots », A. FORRESTAL, E. NELSON (dir.), *After the League. Politics and Religion in Early Bourbon France*, Basingstoke, 2009, p. 180-200.

<sup>39</sup> M. BREJON DE LAVERGNÉE, *Histoire des Filles de la Charité*, Paris, 2011, p. 44-58.

<sup>40</sup> A. BONNEAU-AVENANT, *La Duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu. Sa vie et ses œuvres charitables (1604-1675)*, Paris, 1879.

sociale<sup>41</sup>. Mais les appuis masculins ne sont pas non plus inexistants : ils sont sollicités pour secourir la noblesse lorraine réfugiée à Paris. En effet, à partir de 1639, les missionnaires envoient en France de jeunes Lorrains, demoiselles et garçons, pour les mettre en sécurité à Paris en les plaçant dans des familles ; c'est le frère Matthieu qui s'occupe de les faire passer de ville en ville jusqu'à Bar-le-Duc aux portes de la France, puis les emmène à Paris<sup>42</sup> ; en même temps, les nobles lorrains privés de leurs châteaux (détruits) et de leurs revenus (confisqués), affluent massivement à Paris, bien que les Français n'y soient guère favorables, estimant que ce groupe forme un possible foyer de complot. La Congrégation de la Mission organise pour eux des missions paroissiales pour les préparer à Pâques, en 1639, 1641 et 1642. Surtout, Vincent de Paul forme une association de gentilshommes pour aider les nobles, sous la férule du baron Gaston de Renty. Une liste des réfugiés est dressée ; les huit membres de cette association s'assemblent tous les premiers dimanches du mois à Saint-Lazare et répartissent les aumônes dans un projet de solidarité nobiliaire. 6000 lt sont récoltés tous les mois. Parmi ces gentilshommes, on trouve le duc de Liancourt<sup>43</sup>, le comte de Brienne alors secrétaire d'Etat, le marquis de Fontenay conseiller du roi et maréchal des armées du Roi<sup>44</sup> : des hommes proches du pouvoir royal aident le second ordre en vue, sans doute, de briser les fidélités à Charles IV. Les motivations et le mode d'action de ces deux groupes, Dames de la Charité et nobles français, sont bien différents. Le premier cas, celui des femmes dévotes, est caractéristique des formes compassionnelles valorisées par la théologie catholique<sup>45</sup>. En faisant la charité, ces femmes ne font rien d'héroïque ; elles sacrifient volontairement une partie de leurs ressources (argent, denrées etc.), mais dans des proportions qui ne les mettent pas elles-mêmes en péril, et cet acte ne les met pas non plus au contact direct de la misère, et encore moins de la guerre, puisqu'elles remettent la responsabilité de l'action directe à des professionnels de la charité. Alors que les nobles parisiens agissent au sein d'un réseau social qui partage des codes d'honneur, de rang, de civilité : ils mettent en évidence les solidarités qui unissent le second ordre, que la personne secourue soit amie ou ennemie.

Le résultat concret de ces actions conjuguées est considérable. Si l'on additionne les aumônes en argent (1,6 millions de livres), les étoffes, meubles et denrées fournies aux communautés religieuses, le total des aumônes approche voire dépasse les deux millions de livres. Les aumônes paraissent assez constantes, au moins les quatre premières années (1639-1643). Le 9 octobre 1639, Vincent de Paul écrit ainsi à Louis Lebreton : « les soins de la Lorraine continuent toujours et l'assistance des pauvres aussi. Nous avons céans dix mille livres à envoyer, après que notre frère Matthieu aura achevé sa retraite<sup>46</sup>. » Au printemps 1640, il remercie vivement la duchesse d'Aiguillon pour les 15 000 lt qu'elle vient de donner et qui vont être expédiées en Lorraine ; il s'inquiète seulement du taux de change et prend avis auprès de Monsieur de Fontenay, ancien gouverneur de Nancy donc connaisseur des problèmes d'insécurité en Lorraine, pour le meilleur moyen d'acheminer cette somme. Du Hallier, gouverneur et lieutenant

---

<sup>41</sup> C. LE MAO, « Les veuves de magistrats du Parlement de Bordeaux au XVII<sup>e</sup> siècle : une élite féminine au service de Dieu », *Dix-septième siècle*, 224-3 (2004), p. 477-503 ; M.-C. LAUZON, *La représentation de l'action caritative des femmes chez Louise de Marillac et Vincent de Paul (1626-1660)*, mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 1999 ; M. BERNOS, *Femmes et gens d'Eglise dans la France classique (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2003, p. 173-183 ; B. PHALIP, C. PEROL, P. QUINCY-LEFEBVRE (dir.), *Marthe et Marie-Madeleine. Deux modèles de dévotion et d'accueil chrétien*, Clermont-Ferrand, 2009.

<sup>42</sup> P. COSTE, *op. cit.*, vol. 1, lettre 404, à Louis Lebreton, prêtre de la Mission, à Rome, 12 octobre 1639.

<sup>43</sup> *Ibid.*, vol. 2, lettre 582.

<sup>44</sup> *Ibid.*, vol. 2, lettre 444.

<sup>45</sup> Voir les analyses de L. BOLTANSKI, *op. cit.*, p. 21-26.

<sup>46</sup> P. COSTE, *op. cit.*, vol. 2, lettre 489.

général de Lorraine depuis avril 1639, est sollicité pour fournir deux compagnies à cheval censées sécuriser le convoi. Et encore le 3 février 1641 : « Les aumônes de Lorraine continuent toujours, par la miséricorde de Dieu », avant d'énumérer les sommes que le frère Matthieu porte tous les mois de l'autre côté de la frontière : 2500 lt mensuels pour les pauvres, et 45000 pour les religieux et religieuses. Les réunions mensuelles des dames de la Charité prennent un tour de moins en moins spirituel, et de plus en plus comptable. Vincent de Paul montre à ces dames les reçus des aumônes déposées dans les villes et dans les monastères, pour discuter de la manière dont l'argent est investi et proposer de nouvelles priorités en fonction des résultats. Vincent de Paul écrit ainsi aux missionnaires lorrains, à propos des décomptes des secours apportés :

« Je fais voir cela à ces bonnes dames, tous les mois de tous les autres lieux. [...] et cela les console fort. Nous employâmes, samedi passé, deux ou trois heures à voir les autres lettres, dont elles étaient ravies de consolation<sup>47</sup>. »

Il est piquant de se rappeler que plusieurs de ces dames, et particulièrement la duchesse d'Aiguillon, étaient avant la guerre des salonnardes, et qu'elles maintiennent de la sorte une institution mondaine en renversant sa raison d'être et le contenu des conversations.

Ainsi, Vincent de Paul est assez bien parvenu à réunir des sommes conséquentes pour les missions en Lorraine, et a eu les moyens d'entreprendre une action visible et efficace, même si les missionnaires déplorent toujours de n'avoir pas assez d'argent, de pain, de vêtements etc. Au début des années 1640, la Lorraine accapare l'essentiel des fonds réunis par la Congrégation de la Mission, et des forces des prêtres. Parallèlement au recueil des aumônes, Vincent de Paul entreprend une action diplomatique qui, elle, a nettement bien moins réussi. Confesseur d'Anne d'Autriche, présent un temps au Conseil de Conscience pour les affaires ecclésiastiques du Royaume, il négocie auprès de Louis XIII des lettres de répit aux communautés lorraines pour le paiement de leurs dettes, ce que le roi accorde en 1643. Entre 1639 et 1642, il plaide pour la paix auprès de Richelieu, mais n'est pas écouté<sup>48</sup>.

L'ambiguïté du discours charitable à l'égard de la Lorraine, celle-ci étant à la fois le pays ennemi et le pays conquis, a donc porté ses fruits, malgré d'inévitables réticences.

## **L'action des prêtres de la Mission**

Les sommes ainsi recueillies et les forces dont dispose la Mission (douze à treize missionnaires œuvrent en même temps dans les duchés et les Évêchés, deux par deux dans chaque ville) sont investies dans l'assistance à la population lorraine. Pour en prendre la mesure, on dispose de trois sources. Les reçus délivrés par les autorités urbaines, les curés et les communautés religieuses chiffrent le nombre de personnes secourues. La correspondance active et passive de Vincent de Paul montre comment, au jour le jour, l'argent et les denrées circulent, assortis de consignes strictes quant à

---

<sup>47</sup> *Ibid.*, vol. 2, lettre 456.

<sup>48</sup> D'après L. ABELLY, *op. cit.*, chap. XXXV.

l'usage qui doit en être fait. Les récits hagiographiques, outre qu'ils sont postérieurs aux événements et qu'ils sacrifient aux obligations du genre, ne sont guère intéressants en ce qu'ils mobilisent ces mêmes sources ; mais on y trouve parfois des éléments documentés par des lettres ou des reçus perdus ou détruits.

On est frappé, à la lecture de ces sources, par la comptabilité sourcilleuse qu'elles révèlent. Les missionnaires ont besoin de tout dénombrer : le nombre de personnes assistées, de malades hospitalisés, de vagabonds recueillis dans les maisons missionnaires, la quantité de pain, de potage ou de viande distribuées, de vêtements rapiécés etc., le nombre de confessions entendues, le nombre d'heures passées par missionnaire dans les confessionnaux etc. La gestion de la mission n'est pas laissée au hasard, ni aux élans de pitié des missionnaires au fur et à mesure de leurs contacts avec les populations. Dans son règlement aux missionnaires de Lorraine, Vincent de Paul établit un principe raisonnable qu'il renouvellera pour l'action dans les autres provinces. Les missionnaires commencent par entrer en relation avec les curés, quand il y en a encore, officiellement pour se faire une idée précise de la situation et des cas prioritaires, sans doute aussi pour ne pas être accusés de concurrence avec le clergé en place. De la sorte, ils peuvent hiérarchiser les urgences et proportionner les secours aux besoins réels.

La correspondance regorge d'instructions visant à empêcher les missionnaires et, à la fin des années 1650, les Filles de la Charité nouvellement installées à Metz, de dépenser les ressources selon leur bon cœur. Aux religieuses de la Visitation de Metz qui demandent un peu d'argent, Vincent de Paul refuse l'aide, car à ce moment précis il n'a pas assez de fonds pour les pauvres laïcs<sup>49</sup>. À François du Coudray, responsable de la Mission de Toul, il rappelle en juin 1640 que le frère Matthieu va prochainement lui apporter de l'argent, et qu'il doit « ajuster sa dépense à cela ». Il se trouve dans la caisse 2000 lt remises par le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet<sup>50</sup> à Paris, expressément pour les religieuses de Toul, et exige que la somme ne soit pas dépensée à autre chose<sup>51</sup> ; c'est, dit Vincent de Paul, une question de « justice » à l'égard des nécessiteux comme des donateurs, qui nouent une sorte de contrat avec la Congrégation de la Mission. Au même François du Coudray, il demande des comptes en juillet 1640, car il lui semble que l'argent n'a pas été dépensé exactement selon le plan arrêté avec le marquis de Villarceaux<sup>52</sup>.

Il ressort de ce comptage, d'abord, que l'action de Vincent de Paul s'organise en deux temps. De manière urgente, il faut empêcher les Lorrains de mourir de faim ou de maladie. On soigne donc prioritairement les corps. Dans un second temps, et parce que les malheurs sont présentés par les Prêtres de la Mission comme le résultat d'une colère divine suscitée par les innombrables péchés des hommes, les Lazaristes entreprennent de prêcher et confesser massivement, de baptiser les enfants nés dans les paroisses où il n'y a plus de prêtre, d'administrer les derniers sacrements aux plus faibles, afin que les mourants ( car il y en a tout de même, et beaucoup) fassent une bonne mort. Deux volets indissociables : Vincent de Paul évoque dans une lettre le père Jean Bécu, qui « se porte

---

<sup>49</sup> P. COSTE, *op. cit.*, vol. 2, lettre 555.

<sup>50</sup> La paroisse parisienne de Saint-Nicolas-du-Chardonnet appartient aux réseaux qui soutiennent activement Vincent de Paul et Louise de Marillac : voir R. DESCIMON, « La Vie et la vie de Louise de Marillac », *Dossiers du GRILH*, 2011.

<sup>51</sup> P. COSTE, *op. cit.*, vol. 2, lettre 454.

<sup>52</sup> *Ibid.*, vol. 2, lettre 456.

bien et fait des merveilles à Nancy à l'entour de quatre cents pauvres, qu'il nourrit corporellement et spirituellement<sup>53</sup>. »

Dans ces deux volets, tout est quantifiable et pour chacune des catégories de nécessiteux il est possible d'estimer le travail effectué. Les missionnaires distinguent en effet plusieurs cas. La charité prend des formes différentes selon la catégorie sociale. Les pauvres honteux, ces nobles désargentés, ont droit à des sommes d'argent tous les mois, « à proportion de leur naissance et de leurs besoins »<sup>54</sup>, alors que les pauvres gens, eux, ne reçoivent que des denrées alimentaires et des vêtements. Au sein de ce second groupe, les jeunes femmes, qui risquent de tomber dans la prostitution, et les mères de famille sont prises en charge en priorité. Les malades sont recueillis dans les maisons des missionnaires, ou chez des personnes de bonne volonté, ou dans un Hôpital s'il y en a un. Une simple addition des chiffres fournis par les reçus laisse entendre que 8500 pauvres auraient été secourus dans les sept villes où se trouve un poste de mission en 1639-1640 ; 700 malades ont obtenu des soins et une alimentation adaptée, à base de viande. Un missionnaire plus habile enseigne aux autres un remède contre la teigne qui fait visiblement des miracles<sup>55</sup>. Les aumônes sont parcimonieuses. Les prêtres se procurent de la farine, peut-être de France car en Lorraine il n'y en a plus, et font cuire une ration exacte de pain pour une semaine en fonction des besoins préalablement évalués. Le linge est récolté, lavé et blanchi puis redistribué ; les chemises trop déchirées sont réutilisées en charpie chirurgicale. Les vagabonds sont recueillis. Aux hommes en état de travailler, on propose des outils pour remettre en marche la vie quotidienne dans les villes et les villages. Ainsi opèrent les religieux, par exemple, à Bar-le-Duc, où les reçus des autorités urbaines signalent, en 1640, 25 ou 30 pauvres nourris ; 260 habillés ; 800 confessions et communions ; pour chaque malade envoyé à l'hôpital, une pistole et demie par mois délivrée, et pour 80 d'entre eux, la distribution de potage, de viande et de pain<sup>56</sup>.

Restent les ecclésiastiques, qui donnent bien du souci aux fils de Vincent de Paul. Ils reçoivent de l'argent, des étoffes pour refaire les habits ecclésiastiques, des meubles si nécessaire. Les missionnaires sont choqués de voir des curés se louer comme bêtes de trait pour tirer les charrues des paroissiens, ou des religieuses en errance avec des habits rapiécés. L'aumône est calculée au plus juste en fonction de la population de chaque maison. Au total, 1127 personnes du clergé ont été secourues.

La mission spirituelle occupe également beaucoup les Lazaristes. Elle est l'occasion, après avoir dispensé le soulagement corporel, de donner du sens aux événements qui accablent les populations. À Saint-Mihiel, où la famine est effroyable et la pauvreté particulièrement grave, les missionnaires se vantent d'avoir 2000 personnes au catéchisme<sup>57</sup> ; ces instructions religieuses sont l'occasion de mener une pastorale qui instrumentalise les calamités pour insister sur le rachat des péchés. Dans cette ville, 1132 pauvres se sont pressés à la distribution de pain, sans compter les malades et l'image de ces aumônes a touché le cœur d'un calviniste suisse qui passait par là et s'est converti avant de mourir chrétiennement<sup>58</sup>. Durant les mêmes séances, les secours qui arrivent de France sans tarir sont comparés à la manne céleste de l'Ancien Testament,

---

<sup>53</sup> *Ibid.*, vol. 1, lettre 407, Vincent de Paul à Benoît Bécu, frère de Jean.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 296.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 289 ; P. COSTE, *op. cit.*, vol. 2, lettre 454.

<sup>56</sup> P. COSTE, *op. cit.*, vol. 2, lettre 427, un missionnaire à Vincent de Paul, Bar-le-Duc, février 1640 (d'après L. ABELLY, *op. cit.*, livre II, chap. XI, sect. 1, p. 383).

<sup>57</sup> P. COSTE, *op. cit.*, vol. 2, lettre 454.

<sup>58</sup> *Ibid.*, vol. 2, lettre 435 d'un Prêtre de la Mission en résidence à Saint-Mihiel, à Vincent de Paul, mars 1640.

pour montrer que Dieu n'a pas abandonné les Lorrains, mais que le secours céleste vient par des mains françaises. Les missionnaires deviennent des figures populaires, voire de véritables héros. C'est le cas de Germain de Montevit, considéré comme un saint, qui meurt à Bar-le-Duc le 19 janvier 1640 à l'âge de 28 ans, après avoir pris froid dans les confessionnaux où il aurait entendu 800 personnes à la file<sup>59</sup>. Son convoi funèbre est suivi par 700 pauvres en larmes. On le voit, ce n'est pas tant la véracité des récits qui compte, que le fait qu'ils soient rapportés, et reproduits dans des relations ou dans les premières vies édifiantes de Vincent de Paul.

Les prêtres de la Mission commencent à quitter la Lorraine en 1643, au fur et à mesure que la situation semble localement s'assainir, et particulièrement quand les garnisons quittent les villes, au grand soulagement des habitants. De l'argent est pourtant toujours envoyé : en 1647 par exemple, on sait que 10000 lt. ont été distribuées aux monastères et couvents de toute la Lorraine. À partir de 1650, peut-être parce que la charité des dévots refroidit, ou qu'elle est accaparée par d'autres provinces du royaume, Vincent de Paul doit recourir à l'emprunt. En outre, dans les années 1640, la Lorraine semble plus autonome à créer par elle-même de l'aumône. Des confréries de Dames de la Charité se mettent en place. L'une d'entre elles est attestée à Metz en novembre 1642 ; ces dévotes quêtent puis distribuent les aumônes à la population. Les Lazaristes effectuent plusieurs missions spirituelles à Metz en 1644 et en 1658. Cette même année, les Filles de la Charité, avec Louise de Marillac, prennent le relais en Lorraine.

\*

Dans les années 1720, de nombreux témoins sont auditionnés pour l'enquête en vue de la béatification de Vincent de Paul, fondateur de la Congrégation de la Mission. Le 39<sup>e</sup>, une femme dénommée Marie Bessert, a cette phrase lourde de sens : « il faut que M. Vincent soit lorrain lui-même pour avoir fait tant de bien aux pauvres Lorrains »<sup>60</sup>. Cette remarque pose avec pertinence la question de la frontière entre deux pays ennemis, à travers laquelle circulent les missionnaires. Les Français, partagés sur la question, on fini par trouver un consensus. Autour, certes, du personnage de Vincent de Paul, figure rassembleuse dans le Paris du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Avec lui, les Missionnaires aussi ont su présenter leur action comme une œuvre à la fois charitable, pastorale et spirituelle. Autour, ensuite, du Roi, du Cardinal et de la Reine qui ont donné l'exemple de la charité, en vue d'asseoir l'autorité du Royaume sur la Lorraine, même si ce motif n'est jamais explicite. Autour, peut-être et surtout, de la conception naissante d'une « politique de la pitié », dont Elisabeth de Claverie<sup>61</sup> et Luc Boltanski<sup>62</sup> fixent les origines au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle mais qui, au vu de cette étude localisée, pourrait être antérieure. Sans doute, l'émergence de cette politique humanitaire implique d'autres

---

<sup>59</sup> Lettre d'hommage dans *Ibid.*, vol. 2, lettre 429, du jésuite Jacques Roussel, recteur du collège de Bar à Vincent de Paul, Bar-le-Duc, février 1640.

<sup>60</sup> *Sacr. rituum congregatione eminentissimo... D. card. Polignach parisien. beatificationis et canonizationis ven. servi Dei Vincentii a Paulo, congregationis Missionis et puellarum Charitatis fundatoris, novae animadversiones reverendissimi D. fidei promotoris, cum responsionibus nec non votis alterius periti pro veritate super miraculis*, Rome, ex typis rev. Camerae apostolicae, 1729.

<sup>61</sup> E. de CLAVERIE, « Sainte indignation contre indignation éclairée : L'affaire du Chevalier de La Barre », *Ethnologie française*, n.s., 22/3 (1992), p. 271-290.

<sup>62</sup> L. BOLTANSKI, *op. cit.*

éléments qui ne sont pas présents ici (la mise en place d'un discours par celui qui se sent concerné par la souffrance d'autrui, le sentiment de responsabilité d'agir...), ou alors de manière ténue. Mais reste bien perceptible, la construction d'un processus qui mobilise l'opinion, indépendamment de la notion de « peuple ennemi », autour d'une image de sa misère présente (image littéraire ou homilétique en l'occurrence), dont le spectacle engendre le sentiment d'une obligation d'agir.

Du côté des Lorrains, le sentiment a été mitigé. Les contemporains, dans leurs mémoires, parlent rarement des Prêtres de la Mission dévoués à leur province. Les historiens du début du XVIII<sup>e</sup> siècle se contentent d'allusions très en dessous de la réalité<sup>63</sup>. La charité des Lazaristes a été perçue après coup comme une faible réparation des maux infligés par les pouvoirs civil et militaire français. C'est dire la distance qui oppose malgré tout celui qui donne et celui qui reçoit.

---

<sup>63</sup> Par exemple, A. CALMET, *Histoire de la Lorraine contenant ce qui s'est passé de plus mémorable...*, Nancy, 1757, col. 151-152 ; N. ROUSSEL, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, Paris, 1745, p. 519.